

Concours section : AAP2 externe - Adjoint administratif principa

Epreuve matière : Explication de texte

N° Anonymat : **VHRMO635 FB** Nombre de pages : 4

20 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Adjoint Administratif

Section/S spécialité/Série :

Epreuve : Rédaction

Matière : Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Question 1

La densité médicale est définie comme le nombre de médecins par habitants, sur un territoire donné.

D'après le texte, le phénomène de stagnation de la densité médicale est observé à l'échelle de l'ensemble du territoire français depuis les années 1980. Les zones les plus touchées par le manque de médecins sont les quartiers prioritaires des zones urbaines, ainsi que les zones rurales en périphérie des villes.

Question 2

D'après le CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins), le nombre de médecins généralistes était de 97000 en 2007 et sera de 77000 en 2025, soit une baisse de 20000 médecins. La principale cause de cette baisse est le départ en retraite d'un quart des médecins généralistes de France, que le CNOM prévoit pour les 10 prochaines années (donc entre 2018 et 2028, d'après la date de publication de l'article).

Question 3

Un CESP est un Contrat d'Engagement de Service Public. Le CESP est destiné aux étudiants en médecine. Il permet aux étudiants qui le souhaitent de recevoir une bourse pendant

1.1.3.

toutes leurs études, en échange d'un engagement à exercer, une fois leur diplôme obtenu, dans un "désert médical" prioritaire (zone de revitalisation rurale ou zone urbaine sensible)

Question 4

Pour lutter contre les déserts médicaux, la télé-médecine est une pratique qui se développe. Depuis 2018, la possibilité de téléconsultation est généralisée, le choix étant laissé à l'appréciation du médecin en fonction de la situation)

Question 5

Le programme "Ma santé 2022" comporte un volet concernant la lutte contre les déserts médicaux : la suppression du numerus clausus et la réforme des études de médecine sont annoncées.

Question 6

Le chiffre 3,4 correspond à la densité médicale moyenne sur l'ensemble du territoire français : 3,4 médecins pour 1000 habitants.

Le chiffre 8600 est le nombre de nouveaux médecins inscrits à l'Ordre des Médecins en 2017.

Le chiffre 98% correspond au pourcentage de la population française domiciliée à moins de 10 minutes en voiture du cabinet d'un médecin généraliste, ou d'un hôpital.

Question 7

Le texte affirme qu'un médecin libéral effectue en moyenne davantage d'heures de consultation qu'un médecin salarié.

En 2017, 63% des 8600 nouveaux médecins qui s'inscrivent à l'Ordre sont salariés. (La proportion de salariés sur le total des 88000 médecins généralistes actifs en 2017 n'est pas précisée dans le texte).

